

## Caractéristiques du contrat

Statut: Contractuel

Date de début du contrat : 1er septembre 2024

Durée du contrat : 12 mois

Nombre d'heures d'enseignement : 384h ETD

Rémunération brute mensuelle : de l'INM 395 soit 1944.50€ bruts à l'INM 497 soit 2446.62€

bruts selon l'expérience de la personne

**Discipline**: Lettres

**Formation**: Master ou diplôme équivalent

**Composante**: UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines (Université d'Angers)

## Profil du poste

### 1. Description du Département et de sa politique

Le Département des Lettres et Sciences du Langage regroupe des enseignants relevant des  $7^e$ ,  $8^e$ ,  $9^e$  et  $10^e$  sections CNU.

Il propose les diplômes suivants : Licence de Lettres ; Master MEEF ; Master Mention Arts, Lettres et Civilisations, LLPC ; Master Métiers du livre et de l'édition ; Master 1 FLE en présentiel ; M1 FLE à distance ; M2 Recherche FLE ; M2 Pro FLE en présentiel (parcours Pro FLAM, Pro ELE, Pro DiFlAng), M2 à distance Pro DILALIC.

Le département des lettres et des sciences du langage souhaite promouvoir l'équilibre, la cohérence et la continuité. Assurer d'abord l'équilibre entre les disciplines, entre les Anciens et les Modernes, entre l'archaïque et l'ultracontemporain, entre la littérature et la linguistique, entre la tradition et l'innovation. Assurer l'équilibre en ouvrant l'éventail des choix pour les étudiants dans le cadre d'une formation complète. Conforter ensuite la cohérence des cours regroupés en unités progressives, tout en conjuguant la pertinence académique et l'efficacité pédagogique. Enfin cultiver la continuité : de l'enseignement à la recherche, de la licence aux masters, en articulant parcours académique et projet professionnel. Le département promeut également l'ouverture à la dimension internationale.

# - - Effectifs étudiants par mention (sur 3 ans)

Les étudiants en licence, approximativement (avec DLLH et LAS), constituent les effectifs suivants :

2021/2022 260 (L1 120, L2 60, L3 80) 2022/2023 267 (L1 121, L2 63, L3 83) 2023/2024. 274 (L1 125, L2 77, L3 72) avec la nouvelle licence Litt&langues en L1 (16).

# Effectifs genrés et répartition des E et EC du Département et/ou de l'équipe pédagogique de rattachement (à documenter par la composante)

6 PR (4 femmes et deux hommes), 10 MCF (8 femmes et deux hommes), 4 PRAG (3 femmes et un homme), une contractuelle.

#### 2. Besoins pédagogiques

Le ou la contractuel·le recruté·e au département des lettres et des sciences du langage aura un service de 384 HTD sur l'année conforme au poste de professeur agrégé laissé

Les enseignements à pourvoir comportent de l'expression écrite et orale, de la littérature comparée, de la théorie littéraire, du latin débutant, de la littérature latine, des humanités numériques.

Ces enseignements se trouvent essentiellement en licence, mais aussi en master.

#### 3. Compétences pédagogiques recherchées et implications attendues

La personne recrutée devra faire preuve d'une bonne capacité d'adaptation et d'une certaine polyvalence. Elle pourra participer à la JPO et aux différents salons et forums où la licence de lettres est présentée. Elle pourra le cas échéant corriger des rapports de stage. Une agrégation de lettres, et en particulier de lettres classiques, sera appréciée. Une expérience de l'enseignement supérieur est souhaitée.

# Informations complémentaires

Pour candidater, il convient de transmettre par mail un CV accompagné d'une lettre de motivation et d'une copie des diplômes au plus tard le 5 juillet à 12 heures aux deux adresses suivantes :

Jean-François Bianco, directeur du département des lettres et des sciences du langage, <u>jean-francois.bianco@univ-angers.fr</u>

Laurent Gourmelen, directeur-adjoint du département des lettres et des sciences du langage, laurent.gourmelen@univ-angers.fr

La sélection du/de la candidat.e retenu.e se fera sur dossier. Un entretien à distance sera organisé le cas échéant.